

Leudelange, le 7 novembre 2025
Réf. : 25/1142/JG

AVIS

Il est porté à la connaissance du public qu'aux termes de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés la société Atik SA, SICAV-RAIF - URBA-D a sollicité l'autorisation relative à :

Demandeur : Atik SA, SICAV-RAIF - URBA-D
Objet : Chantier d'excavation dans la roche et autres
Classe : 3B
N° Dossier : 3B/25/0038
Date de la demande 20 juin 2025

La demande et les plans sont déposés du 10.11.2025 au 24.11.2025 inclus au secrétariat communal, 5, Place des Martyrs à Leudelange, ouvert au public le :

lundi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mardi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
mercredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00
jeudi	de 08.00-11.30 et de 13.30-18.30
vendredi	de 08.00-11.30 et de 13.30-16.00

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Marc THILL
Secrétaire



Lou LINSTER
Bourgmestre